

Vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons (RRO)

Santé publique – Feuille de renseignements

À titre de l'une des plus importantes réalisations dans le domaine de la santé publique, l'immunisation permet de circonscrire et d'éliminer la propagation des infections et des maladies. Les vaccins aident le système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent des maladies.

Les virus responsables de la rougeole, de la rubéole et des oreillons peuvent tous se propager dans l'air ou par un contact avec les fluides de la bouche ou du nez. Les virus peuvent se transmettre par la toux, par des éternuements ou par le partage de nourriture ou de boissons. Les enfants peuvent attraper l'infection en utilisant des sucs, des biberons ou des jouets infectés d'autres enfants.

Qu'est-ce que la rougeole?

Les symptômes apparaissent de 7 à 21 jours après l'exposition au virus. Les premiers symptômes sont de la fièvre, un écoulement nasal, de la somnolence, de l'irritabilité et les yeux rouges. De petites taches blanches peuvent également apparaître dans la bouche et la gorge. Des plaques rouges apparaissent sur le visage, avant de s'étendre au reste du corps environ 14 jours après l'exposition. Une personne infectée est contagieuse et peut propager la maladie sur une période allant de quatre jours avant à quatre jours après l'apparition de l'éruption cutanée.

La rougeole peut mener à des complications, notamment une otite (infection de l'oreille), de la diarrhée, une pneumonie (infection des poumons) et une encéphalite (inflammation du cerveau). Bien que les cas soient rares, des complications graves liées au virus de la rougeole peuvent provoquer la mort des enfants et des adultes. Il n'existe aucun traitement contre la rougeole. Le traitement est axé sur le soulagement des symptômes.

Que sont les oreillons?

Les symptômes des oreillons apparaissent de 12 à 25 jours après l'exposition au virus. Une personne infectée est contagieuse et peut propager la maladie sur une période allant de sept jours avant à cinq jours après l'apparition des symptômes. Les symptômes les plus communs sont de la fièvre, des maux de tête, des glandes salivaires enflées et douloureuses et des joues enflées.

De l'ensemble des personnes infectées par le virus, une personne sur cinq ne présentera aucun symptôme. Cette infection peut entraîner des complications graves, notamment une inflammation du cerveau, une infection

des membranes qui entourent le cerveau, une perte auditive, la stérilité, pour les hommes, et la mort. Les oreillons peuvent provoquer une fausse couche si la personne enceinte est infectée au début de sa grossesse.

Il n'existe aucun traitement contre les oreillons. Le traitement est axé sur le soulagement des symptômes.

Qu'est-ce que la rubéole?

La rubéole est également appelée « German measles » en anglais. Les symptômes sont une fièvre légère, un mal de gorge, des maux de tête, des glandes (ganglions lymphatiques) enflées et une éruption cutanée rouge ou rose. Contracter cette infection aux premiers stades de la grossesse peut provoquer une fausse couche, une mortinaissance et de graves anomalies congénitales comme la surdité, la cécité, des malformations cardiaques ou des dommages au foie, à la rate ou au cerveau. Les symptômes apparaissent de 14 à 23 jours après l'infection par le virus. Une personne infectée peut transmettre le virus à partir du septième jour avant l'apparition de l'éruption cutanée et pendant 7 jours après. Il n'existe aucun traitement contre la rubéole. Le traitement est axé sur le soulagement des symptômes.

Qu'est-ce que le vaccin RRO?

Les vaccins ROR sont approuvés par Santé Canada et protègent contre la rougeole, les oreillons et la rubéole. Les vaccins ROR contiennent des virus vivants atténués. Le vaccin ne peut pas causer la rougeole, les oreillons ou la rubéole. Il est administré par injection et, pour une protection complète contre ces maladies, de multiples doses peuvent être requises, échelonnées sur une certaine période.

Qui devrait recevoir le vaccin RRO?

Le vaccin RRO est offert gratuitement dans le cadre du programme d'immunisation du Manitoba, lorsque les critères d'admissibilité à ce programme sont satisfait.

Au Manitoba, les enfants reçoivent couramment le vaccin combiné contre la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle (RROV) à 12 mois, puis à nouveau entre quatre

Vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons (RRO)

et six ans. Veuillez consulter la feuille de renseignements sur le RROV (www.gov.mb.ca/health/publichealth/factsheets/mmr.pdf).

Les personnes appartenant aux groupes suivants devraient discuter avec leur fournisseur de soins de santé au sujet de l'obtention du vaccin RRO dans le cadre du programme d'immunisation du Manitoba :

- les travailleurs de la santé qui ne sont pas immunisés devraient recevoir deux doses du vaccin, quel que soit leur âge;
- les élèves nés avant 1970 qui ne sont pas immunisés reçoivent une dose et ceux qui sont nés en 1970 ou après reçoivent deux doses;
- les personnes nées entre 1970 et 1984 qui n'ont pas reçu de vaccin contre la rougeole ou les oreillons et qui n'ont pas contracté ces maladies ont le droit de recevoir une dose du vaccin;
- les personnes nées en 1985 ou après reçoivent deux doses.

Veuillez consulter les critères d'admissibilité aux vaccins du programme public de vaccination (www.manitoba.ca/health/publichealth/cdc/vaccineeligibility.fr.html) pour obtenir de plus amples renseignements sur les personnes admissibles aux vaccins.

Pour les personnes qui n'ont pas bénéficié d'une immunisation dans le cadre du calendrier de vaccination systématique des enfants du Manitoba et qui doivent recevoir le vaccin RRO, veuillez consulter les Calendriers pour les personnes qui n'ont PAS été vaccinées auparavant (www.manitoba.ca/health/publichealth/cdc/div/not.fr.html) afin de connaître le nombre de doses requises pour une pleine protection contre la rougeole, la rubéole et les oreillons.

L'administration d'un vaccin à virus vivants en même temps ou peu de temps avant ou après avoir reçu des produits sanguins ou des immunoglobulines peut avoir une incidence sur la réponse immunitaire. Avant de recevoir le vaccin ROR, informez votre vaccinateur si vous avez reçu des produits sanguins ou des immunoglobulines au cours des douze derniers mois.

Pourquoi devrais-je recevoir le vaccin RRO?

L'immunisation est le meilleur moyen de vous protéger, vous et vos enfants, contre la rougeole, la rubéole et les oreillons, maladies souvent graves et parfois mortelles. Les vaccins permettent de préparer le système immunitaire

pour que le corps soit prêt à combattre une exposition éventuelle aux virus de la rougeole, de la rubéole ou des oreillons. Le vaccin contribue à votre protection ainsi qu'à celle de votre famille et de votre collectivité. Comment se protéger contre ces maladies, il est important de suivre le calendrier de vaccination du Manitoba (www.manitoba.ca/health/publichealth/cdc/div/schedules.fr.html).

Qui ne devrait PAS recevoir le vaccin RRO?

Si une personne recevant le vaccin est dans l'une des situations suivantes, elle devrait en parler à son fournisseur de soins de santé :

- a eu une réaction allergique grave au vaccin, à l'un des composants du vaccin ou à son contenant après avoir reçu une dose précédente de ce vaccin;
- les femmes enceintes;
- elle a une immunodéficience congénitale ou acquise (liée par ex. au VIH ou à une greffe de cellules souches);
- elle suit un traitement avec des médicaments qui affaiblissent son système immunitaire, comme des stéroïdes;
- elle a un cancer, quel qu'il soit, ou elle suit une radiothérapie ou un traitement médicamenteux contre un cancer.

Les personnes ayant une forte fièvre ne devraient pas se faire vacciner avant d'être rétablies. Le vaccin peut toutefois être administré en cas de maladie bénigne (p. ex. un rhume).

Quels sont les effets secondaires possibles du vaccin RRO ?

Santé Canada approuve les vaccins après un examen de leur qualité et de leur innocuité. Il est bien plus sûr de se faire vacciner que de contracter la rougeole, les oreillons ou la rubéole. Parmi les réactions courantes au vaccin, mentionnons de la douleur, des rougeurs ou de l'enflure au point d'injection. Certains enfants peuvent faire de la fièvre, être somnolents ou grincheux, manquer d'appétit ou avoir mal au ventre. Il s'agit de réactions bénignes qui ne durent généralement qu'un ou deux jours. D'autres réactions moins fréquentes comprennent une enflure des joues et du cou, une éruption cutanée et des douleurs articulaires. L'acétaminophène (p. ex. le Tylenol^{MD}) peut être administré pour soulager la fièvre et la douleur.

Il ne faut JAMAIS donner de l'acide acétylsalicylique (Aspirine^{MD}) aux enfants, car cela peut causer une grave maladie du foie et du cerveau appelée le syndrome de Reye.

Vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons (RRO)

Les réactions plus graves mais rares peuvent inclure une baisse temporaire des cellules sanguines (purpura thrombopénique immunologique) qui aident à prévenir les saignements (environ 1 enfant pour 30 000 doses). Le purpura thrombopénique immunologique post-vaccinal nécessite des soins médicaux, mais il disparaît en l'espace de six mois chez la plupart des enfants. Une inflammation du cerveau (encéphalite) peut aussi survenir après la vaccination (1 enfant pour 1 million de doses), mais l'encéphalite est bien plus courante chez les personnes qui contractent la rougeole (1 cas d'encéphalite pour 1 000 cas de rougeole).

Réaction allergique grave. Les symptômes allergiques peuvent inclure de l'urticaire, des difficultés respiratoires ou un gonflement de la gorge et du visage. Vous ou vos enfants devrez rester 15 minutes en observation à la clinique après avoir reçu un vaccin. Composez le 911 ou présentez-vous au service d'urgence le plus près pour obtenir une aide immédiate si vous êtes victime d'une réaction allergique après votre départ de la clinique.

Signalez tout effet secondaire grave ou inattendu à un fournisseur de soins de santé.

Votre dossier de protection

Tous les vaccins que vous recevez sont enregistrés dans le registre d'immunisation provincial. Ce registre :

- permet à votre fournisseur de soins de santé de savoir quels sont les vaccins que votre enfant ou vous-même avez reçus ou avez besoin de recevoir;
- peut servir à produire des fiches d'immunisation, ainsi qu'à vous avertir ou à avertir votre fournisseur de soins de santé si vous avez manqué une immunisation;
- permet au ministère de la Santé, des Aînés et des Soins de longue durée et aux responsables de la santé publique de surveiller l'efficacité des vaccins pour la prévention des maladies.

Vous pouvez obtenir une copie de votre fiche d'immunisation par la poste en remplissant un formulaire en ligne, à l'adresse forms.gov.mb.ca/immunization-update-request/index.fr.html. Vous pouvez aussi l'obtenir :

- en communiquant avec le bureau de la santé publique de votre région;
- en demandant au personnel de votre clinique ou de votre cabinet de médecin s'il peut vous la fournir;
- en la demandant à votre poste de soins infirmiers ou à votre centre de santé.

Pour obtenir une liste des bureaux de la santé publique, consultez la page manitoba.ca/health/publichealth/offices.fr.html.

La Loi sur les renseignements médicaux personnels protège vos renseignements et ceux de vos enfants. Vous pouvez demander que vos renseignements médicaux personnels et ceux de vos enfants ne soient pas visibles pour les fournisseurs de soins de santé. Pour en savoir plus, consultez la page <https://www.gov.mb.ca/health/publichealth/surveillance/phims.fr.html> ou contactez le bureau de la santé publique de votre région.

Pour plus d'informations sur la rougeole, les oreillons et la rubéole ou sur le vaccin ROR

- adressez-vous à votre fournisseur de soins de santé.
- téléphonez à Health Links — Info Santé au 204 788-8200 à Winnipeg ou au 1 888 315-9257 sans frais ailleurs au Manitoba.
- consultez les sites Web suivants : **Programme d'immunisation du Manitoba:** gov.mb.ca/health/publichealth/cdc/div/index.fr.html